Niveau(x) d'enseignement: 8 Numéro EDUQ : 8270792
Centre d'intérêt: 230

Chenard, Pierre.

Université et démocratie, un couple utopique? / Pierre Chenard ; [pour le] Service de la recherche institutionnelle, Vice-présidence à la planification, Université du Québec. -- [Sainte-Foy] : Université du Québec, 1980.
76 f. ; 28 cm.

Bibliogr.: f. 35-36.

Cote Dewey: 370.19'09714/C518 Cote LC: LC/213.3/.03

Descripteur(s): *Démocratisation de l'enseignement *Accès à l'éducation *Provenance des étudiants *Influence de l'établissement *Caractéristiques de l'étudiant *Caractéristiques de l'établissement *Caractéristiques socio-économiques *Milieu social *Milieu culturel *Universitaire (Niveau)

Identificateur(s) de nom: *Brazeau, Jacques *Dandurand, Pierre *Fournier, Marcel

Identificateur(s) de sujet: *Choix de l'établissement

S'appuyant principalement sur les données recueillies lors de l'enquête Brazeau (1962) et de l'enquête Dandurand-Fournier (1979), l'auteur entreprend de vérifier la validité de la proposition suivante: la structure institutionnelle est un facteur de différenciation de la structure d'origine sociale et culturelle des clientèles universitaires québécoises. Chemin faisant, il poursuit deux objectifs: 1. évaluer dans quelle mesure les universités francophones sont accessibles à la population qu'elles desservent et dans quelle mesure chacune des couches de la société profite de leurs services; 2. déterminer si les clientèles qui fréquentent ces universités se distinguent quant à leur origine sociale.

Le taux de fréquentation universitaire des 20-34 ans est passé de 3,2% en 1968 à 8,6% en 1978. Cet accroissement est cependant surtout le fait des clientèles à temps partiel qui passent de 22,3% des effectifs totaux des universités en 1968 à 53,4%. L'accès aux universités francophones est par ailleurs toujours aussi inégalitaire qu'en 1962 et l'origine sociale demeure un des déterminants importants de la fréquentation universitaire. De ce point de vue, l'Université Laval et l'Université de Montréal demeurent particulièrement élitaires. Ainsi, alors que 44,5% de la clientèle de l'Université de Montréal a un père "professionnel, cadre supérieur ou moyen", cette proportion tombe à 21,4% lorsqu'il s'agit de l'UQAM.

Type de document: r
Auteur de l'analyse: ar

E D U Q 8270792

UNIVERSITE DU QUEBEC

# UNIVERSITE ET DEMOCRATIE, UN COUPLE UTOPIQUE?

Pierre Chenard
Service de la recherche
institutionnelle
Vice-présidence à la
planification

Avril 1980

E D U Q 8270792

UNIVERSITE DU QUEBEC

# UNIVERSITE ET DEMOCRATIE, UN COUPLE UTOPIQUE?

Pierre Chenard
Service de la recherche
institutionnelle
Vice-présidence à la
planification

Avril 1980

## Remerciements

Nous tenons à remercier tous ceux et celles qui ont été sensibles à notre démarche: ceux qui ont lu et commenté la première version de ce texte. En particulier, je suis reconnaissant vis-à-vis Claude Létourneau, Jean-Pierre Pastinelli, Laurence Ramsay et Denis Rivest à qui je dois des nuances qui donnent beaucoup de clarté au texte.

Je dois aussi beaucoup aux encouragements et aux critiques éclairées de Claudette Richard, Aline Vézina, Yvon Lussier et Michel Robillard qui m'ont été d'un précieux secours, sans leur contribution ce texte ne serait pas ce qu'il est présentement. L'auteur se considère cependant le seul responsable du contenu et de la forme de l'exposé.

Cette analyse n'aurait pas pu se réaliser sans le concours de l'équipe de recherche de Pierre Dandurand et Marcel Fournier et, plus particulièrement de Léon Bernier, qui nous ont donné libre accès aux données de leur enquête. Je tiens, enfin, à remercier tout spécialement Berthe Marcoux pour sa diligence et sa patience à dactylographier les multiples versions de ce texte.

TABLE DES MATIERES


| | Page |
|---|---|
| SOMMAIRE | 3 |
| PRESENTATION | 5 |
| INTRODUCTION | 7 |
| 1. Accessibilité universitaire et égalité d'accès | 10 |
| 1.1 L'accessibilité quantitative | 12 |
| 1.2 L'accessibilité qualitative: l'égalité des chances | 15 |
| 2. Egalité d'accès différentielle selon l'université | 19 |
| 2.1 L'enquête Brazeau (1962) | 20 |
| 2.2 Les universités de Montréal, Laval et de Sherbrooke à 16 ans d'intervalle: 1962-1978 | 23 |
| 2.3 L'enquête Dandurand et Fournier et les enquêtes CROP (1978) | 24 |
| 2.4 Partage différencié de la clientèle universitaire entre l'Université de Montréal et l'U.Q.A.M. | 27 |
| 2.5 Les constituantes de l'U.Q.: des université à l'image des régions | 30 |
| CONCLUSION | 34 |
| BIBLIOGRAPHIE | 35 |
| Annexe 1: Liste des tableaux et tableaux | 37 |
| Annexe 2: Les données utilisées: qualité et limites | 54 |
| Annexe 3: Les instruments d'analyse | 57 |
| Annexe 4: Correspondance, classification Brazeau/Classification Dandurand et Fournier | 61 |
| Annexe 5: Détail du code des occupations: enquête Brazeau et collab. (1962) | 63 |
| Annexe 6: Détail au code des occupations: enquête Dandurand et Fournier (1979) | 69 |

Sommaire des grandes tendances relevées par l'analyse

- Les effets de la réforme de l'éducation se nuancent énormément si on distingue les résultats qualitatifs des résultats quantitatifs. Ainsi, d'une part:

  1- Celle-ci a favorisé un accroissement sensible de la fréquentation des universités: le taux de fréquentation universitaire des 20-34 ans passe de 3,2% en 1968 à 8,6% en 1978.

  2- Toutefois, cet accroissement est surtout le fait de la croissance des clientèles à temps partiel: tandis que la clientèle inscrite à temps partiel se multiplie par un facteur de 8,7 celle inscrite à temps complet ne fait que doubler (F.C. = 2,2).

  3- Cette particularité de la croissance des clientèles universitaires se traduit par un changement important de la composition des clientèles des universités qui comptaient 22,3% de temps partiel en 1968 et en comptent en 1978, 53,4%.

  . d'autre part, l'accès aux universités francophones québécoises est toujours aussi inégalitaire qu'il l'était avant la réforme. Ainsi, l'origine sociale (occupation du père) demeure toujours un des déterminants important de la fréquentation universitaire. Ces résultats du processus de démocratisation ne préjugent cependant pas de la part de responsabilités des seules structures du système universitaire québécois.

- Avant la réforme, les universités francophones du Québec avaient comme clientèle à temps complet un échantillon très peu représentatif de la stratification sociale québécoise. Entre elles, les universités n'étaient cependant pas toutes aussi élitiques les unes que les autres. Ainsi, tandis que les universités de Montréal et Laval comptaient respectivement 29,8% et 32% de leur clientèle dont le père était "ouvrier", cette proportion était de 45,3% à l'Université de Sherbrooke.

- Entre 1962 et 1978, la stratification sociale des clientèles à temps complet des universités francophones québécoises s'est transformée de façon fort particulière d'une institution à une autre.

Ainsi:

1- à l'Université de Montréal, on observe une distribution inégalitaire de la clientèle régulière à temps complet selon l'origine sociale. En effet, tandis qu'en 1962 la plus grande partie (30,2%) de sa clientèle originait de "cols blancs et d'ouvriers spécialisés" ce sont surtout (44,5%) des fils et filles de "professionnels et de cadres qui la fréquentent en 1978.

2- A l'université Laval, la situation est comparable quoique légèrement moins prononcée.

3- A l'Université de Sherbrooke, on observe la situation inverse. En effet, en 1962, la clientèle de celle-ci était issue surtout (30,0%) de pères "semi-professionnels et petits administrateurs" tandis qu'en 1978 le mode se déplace aux étudiant(e)s dont le père est "col blanc ou ouvrier spécialisé".

- Après la réforme, en 1978, la clientèle des universités francophones se répartit de façon nettement différentielle entre les différentes institutions. Ainsi, les universités de Montréal et Laval ont une clientèle d'origine sociale nettement distincte de celles des Universités de Sherbrooke et du Québec. Plus spécifiquement, si on compare l'Université de Montréal à l'U.Q.A.M., on saisit l'ampleur de la polarisation, car tandis qu'il y a 44,5% de la clientèle régulière à temps complet de l'Université de Montréal qui a un père "professionnel cadre supérieur ou moyen", cette proportion est de seulement 21,4% pour l'U.Q.A.M.

Enfin, il faut souligner l'aspect réseau de l'Université du Québec qui, en termes de composition sociale de ses clientèles selon ses principales constituantes, est relativement homogène.

## PRESENTATION

L'origine sociale des clientèles des universités francophones du Québec, envisagée comme critère d'estimation de la démocratisation de l'enseignement, constitue depuis longtemps un thème de discussion qui n'a jamais eu l'occasion d'être traité de façon objective, faute de données pertinentes sur le sujet.
En effet, il est déjà un fait acquis, dans les milieux de l'éducation, que les clientèles de l'U.Q.A.M. et de l'Université de Montréal, par exemple, sont distinctes quant à certaines caractéristiques. Pour certains, il y a même des différences fondamentales entre l'étudiant type de chacune de ces deux universités. Pour plusieurs étudiants qui fréquentent ces universités, les différences qui distinguent ces deux institutions ne font pas de doute; ce sont d'ailleurs "ces différences"[1] qui justifient pour certains le choix d'une université plutôt qu'une autre. Toutefois, ces opinions ne reposent que sur des critères le plus souvent subjectifs. De plus, les énoncés formulés, même les plus scientifiques sont rarement débattus en public et nourrissent plutôt des discussions en cercles fermés.

Aujourd'hui cependant, le débat peut et doit devenir public, car nous avons entre les mains les résultats de plusieurs sondages qui nous permettent d'aborder la question de front, d'objectiver et surtout de préciser les différences d'origine sociale qui existent entre les clientèles des universités francophones. En effet, nous sommes maintenant en mesure, non seulement d'établir les différences d'origine sociale entre les clientèles qui fréquentent les universités francophones du Québec, mais nous pouvons aussi évaluer dans quelle mesure le recrutement de ces dernières s'est démocratisé depuis les 10 à 15 dernières années.

1) Et par conséquence ce qu'elles sous-entendent.

Toutefois, avant d'y arriver, il est nécessaire de situer dans leur contexte, le phénomène de la démocratisation et le concept "d'accessibilité" qui en dérivent, de telle sorte que nous soyons en mesure de poser clairement le problème qui est l'objet de notre exposé.

## INTRODUCTION

La démocratisation de l'enseignement prise comme phénomène global n'est pas un concept que l'on peut aborder sans distinguer ses deux dimensions fondamentales qui sont, d'une part les objectifs qu'on lui fixe, desquels découleront des mécanismes de démocratisation (i.e. l'action qui a pour objectif la démocratisation) et, d'autre part, ses effets, qui nous permettront d'évaluer dans quelle mesure il existe ou non un résultat qu'on appelle démocratisation de l'enseignement. Bien sûr pour nous permettre d'identifier ces deux dimensions du phénomène, il nous faut un espace temps suffisamment grand pour qu'elles puissent s'exprimer toutes les deux. C'est ce qui explique en grande partie pourquoi une analyse comme celle-ci n'est entreprise qu'aujourd'hui.

Pour ce qui est des objectifs de la démocratisation de l'enseignement, nous pouvons, à la suite de Mireille Lévesque (1979), en identifier deux principaux: le premier, d'ordre "adaptatif", envisage le système d'enseignement comme un instrument d'adaptation de ses usagers au type de société dans laquelle ils auront à s'intégrer et, le second, d'ordre "transformationnel" voit le système d'enseignement comme un agent de transformation de la société valorisant des attitudes sociales de coopération et d'autonomie. Si on s'en tient aux politiques de démocratisation de l'enseignement amorcées depuis dix ou quinze ans (on pense bien sûr aux mesures prises à la suite du rapport Parent), il est évident que le modèle québécois a surtout été de type adaptatif.

On voulait d'abord répondre aux besoins pressentis pour l'avenir, comme l'expriment clairement les commissaires de la Commission d'enquête sur l'enseignement dans la première partie de leur rapport:

> "Il faut ... assurer à l'ensemble de la population un niveau d'instruction assez élevé, préparer des cadres pour tous les secteurs et se préoccuper surtout de donner une formation poussée à cette

> fraction croissante de la population destinée à servir le secteur tertiaire" (Rapport Parent, première partie, p.64).

Quant aux effets de la démocratisation de l'enseignement, Arthur Tremblay (1975) identifie quatre niveaux où ils doivent normalement se faire ressentir:

1. La politique des institutions.
2. Le financement du système d'enseignement.
3. La scolarisation de la population.
4. La pédagogie.

Ces quatre niveaux sont les lieux où s'expriment les objectifs de la démocratisation vers laquelle s'est engagée la société québécoise depuis les quinze dernières années. Cependant, l'objectif du présent exposé n'est pas l'analyse de l'ensemble du phénomène de la démocratisation de l'enseignement universitaire, mais plus spécifiquement de ses effets[1] sur la scolarisation qui seront abordés à partir d'une double perspective.

D'une part, nous évaluerons son expression quantitative à partir de l'analyse des taux de fréquentation et de scolarisation et, d'autre part, nous évaluerons son caractère qualitatif à partir de l'analyse de l'origine sociale de la clientèle. Nous aurons ainsi, entre les mains, les éléments nécessaires pour vérifier une proposition énoncée par Boudon dans "L'inégalité des chances", selon laquelle:

> -"Le développement de la scolarisation corrélatif de l'expansion des sociétés industrielles est impuissant pour engendrer une augmentation de l'égalité des chances devant l'enseignement et devant la société". (Boudon, 1973, p.8)

---

1) Le seul objet de notre exposé et des données que nous analyserons sera donc le "résultat" d'un processus de démocratisation. En aucun cas nous ne préjugerons des causes de ce résultat qui dépend d'un donné antécédent. De plus, on est conscient que celui-ci est porteur de déterminismes que le système universitaire ne contrôle pas à lui seul.

Cet énoncé tel que le formule Raymond Boudon est relatif aux inégalités de tous ordres. Il concerne par exemple: le niveau scolaire atteint, la réussite scolaire, le type d'orientation scolaire, l'accessibilité en général, etc. Dans le cadre de cet exposé, nous ne retiendrons que le cas de l'accessibilité.

Nous tenterons enfin, de vérifier cette proposition que nous formulons:

- La structure institutionnelle est un facteur de différenciation de la structure d'origine sociale et culturelle des clientèles universitaires québécoises.

Bref, nous allons évaluer dans cet exposé, deux choses:

1° si les universités francophones sont plus accessibles qu'elles l'ont été à la population qu'elles desservent et, dans quelle mesure chacune des couches de la société québécoise profite de ces services;

2° si les clientèles qui les fréquentent se distinguent quant à leur origine sociale.

Enfin, nous signalons au lecteur que la méthodologie relative à la collecte des données d'une part et à l'analyse[1] d'autre part est documentée en annexe. De même, pour faciliter la lecture du document, nous avons édité, aussi reporté en annexe tous les tableaux commentés dans notre exposé.

1) Les lecteurs peu familiers avec les mesures comme les facteurs de croissance et les coefficients de dissimilarité ont avantage à consulter l'annexe 3 avant d'amorcer la lecture de ce texte.

## 1. ACCESSIBILITE UNIVERSITAIRE ET EGALITE D'ACCES

La vaste réforme du système d'enseignement québécois, amorcée au cours des années '60:

- en remplaçant les collèges classiques par les cegeps,
- en intégrant les écoles normales à l'université,
- en étendant la gratuité scolaire jusqu'au post-secondaire,
- en maintenant les frais de scolarité universitaire au niveau qu'ils avaient atteint en 1965/66,
- en instaurant le système de prêts et bourses
- et en créant une nouvelle université répartie sur tout le territoire québécois

avait pour objectif avoué, une démocratisation de l'enseignement qui devait s'exprimer, entre autres, par une accessibilité accrue aux niveaux supérieurs de l'éducation. On voulait alors ouvrir les portes de l'université au plus grand nombre. Et on voulait aussi le faire de la façon la plus égalitaire possible, en facilitant l'entrée à ceux qui n'avaient pas, traditionnellement, accès à l'institut du haut savoir.

C'est ce dernier objectif que visaient des mesures comme l'abolition des collèges classiques et l'implantation des universités régionales. On voulait en quelque sorte ouvrir les portes de l'université au "peuple". C'est à peu près dans ces termes d'ailleurs, qu'en 1968, on décrivait la future Université du Québec:

> "Créée pour répondre à la croissance des inscriptions, offrir des débouchés aux finissants du collégial, décentraliser géographiquement certains services d'enseignement supérieur, active en éducation permanente, souple et ouverte quant à son organisation pédagogique l'Université du Québec pourrait

être qualifiée d'université populaire, qualité qui répond au thème de la démocratisation" (Groupe Recherche et Développement, Le développement de l'enseignement supérieur, janvier 1968)

Ces mesures et orientations que nous venons de souligner, constituent évidemment des mécanismes de démocratisation dont l'objectif général ou spécifique était d'accroître l'accessibilité à l'université. Toutefois, si aujourd'hui, dix ans après la mise en application de ces mesures, on veut évaluer si elles ont atteint leur objectif, il nous faut préciser les critères d'évaluation de ces efforts de démocratisation. Cependant, avant de le faire, il faut souligner le fait que chacune de ces mesures ne concernait pas toutes exclusivement l'université, d'une part, et n'avait pas comme seul objectif, l'accessibilité au système d'enseignement, d'autre part.

Cela veut dire concrètement que les mesures, même si on les associe toutes à l'accessibilité universitaire, n'y sont pas toutes relatives au même niveau. C'est la raison pour laquelle notre évaluation ne portera pas sur des mesures prises individuellement mais sur une politique d'ensemble qui avait, entre autres objectifs, une plus grande accessibilité à l'enseignement supérieur. En fait, nous voulons évaluer si aujourd'hui au Québec l'université francophone est accessible au plus grand nombre sans distinction d'origine sociale comparativement à l'université d'il y a dix ans.

Pour le vérifier, nous utiliserons comme critère de démocratisation d'une part, une plus grande accessibilité quantitative, c'est-à-dire l'augmentation sensible du taux de fréquentation universitaire et, d'autre part, une accessibilité qualitative plus égalitaire, c'est-à-dire la réduction de l'écart observé entre la stratification sociale de la clientèle universitaire et la stratification sociale de la population québécoise susceptible de fréquenter l'université.

## 1.1 L'accessibilité quantitative

Si on observe pour commencer l'évolution des inscriptions dans les universités francophones du Québec entre 1968 et 1978, on peut dégager trois grandes tendances:

1- La fréquentation universitaire accuse, entre 1968 et 1978, une augmentation sensible.

2- La création de l'Université du Québec a contribué de façon importante à l'accroissement de la fréquentation universitaire des francophones du Québec durant cette période.

3- La nature de la fréquentation des universités francophones change radicalement en dix ans, en ce sens qu'en 1968 la plus grande partie des inscrits l'étaient à temps complet tandis qu'on observe la situation inverse en 1978.

En effet, de 1968[1] à 1978, les clientèles régulières des universités francophones du Québec ont plus que triplé (facteur de croissance de 3,6, voir tableau 1)[2] tandis que durant la même période, la population francophone québécoise la plus susceptible de fréquenter l'université (i.e. la population âgée entre 20 et 34 ans) ne se multiplie que par un facteur de 1,3. C'est donc dire que l'université est accessible au plus grand nombre, ce qui reflète d'ailleurs dans la croissance du taux de fréquentation qui passe de 3,2% en 1968 à 8,6% en 1978. Cette croissance sensible de la clientèle des universités francophones doit cependant être spécifiée avant d'être interprétée comme une expression de démocratisation, puisque nous parlons ici de "croissance globale".

1) C'est-à-dire un an avant la création de l'Université du Québec.
2) Il est important, cependant, de préciser qu'en termes de scolarisation, comme le soulignent Allaire, Bernard et Renaud (1979), les effets positifs de la réforme de l'éducation touchent surtout la classe des 12-14 ans de scolarité.

Si on spécifie cette croissance, à partir de critères qui peuvent nous permettre de la comprendre, on pourra alors en déduire ou pas une manifestation réelle de démocratie de l'accès à l'université.

Ainsi, si on observe les données du tableau 2, on se rend compte qu'une grande proportion (65,3%) de la croissance des clientèles entre 1968 et 1978 est le fait de la croissance particulièrement impressionnante qu'ont connue les clientèles à temps partiel durant cette période; en effet, en dix ans, celles-ci ont multiplié leurs effectifs par près de neuf (facteur de croissance de 8,7) tandis que la clientèle inscrite à temps complet ne fait que doubler (facteur de croissance de 2,2). Cette particularité de la croissance n'enlève cependant pas au fait que la clientèle qui s'inscrit dans les universités francophones du Québec croît plus rapidement que la population de laquelle elle s'alimente et ce indépendamment du régime d'études. Cependant, il n'en demeure pas moins que l'université francophone du Québec a surtout évolué, depuis dix ans, dans le sens d'une ouverture plus grande aux clientèles à temps partiel. En effet, de 1968 à 1978, on assiste à un changement de la composition des clientèles universitaires ventilées selon le régime d'études: alors qu'en 1968, on ne comptait que 22,3% d'étudiants inscrits à temps partiel, on en retrouve 53,4% en 1978.

Cette importance toute particulière de la clientèle inscrite à temps partiel, quant à l'accroissement global des clientèles des universités francophones, contribue grandement à dissiper l'illusion d'une "réelle" démocratisation de l'enseignement supérieur au Québec, car, somme toute, l'accroissement de la clientèle à temps complet n'est guère impressionnant. D'ailleurs, Lise Bissonnette soutenait récemment la même argumentation dans Le Devoir lorsqu'elle écrivait:

> "La création de l'Université du Québec, la multiplication de ses constituantes et campus dans les régions éloignées, le gonflement

> numérique des inscriptions, notamment chez les adultes, ont concuru à une vaste illusion d'optique: les Québécois croient assez généralement que la démocratisation de l'enseignement est chose faite ici, et surtout que l'accès à l'université s'est largement amélioré" (Le Devoir, du 16 février 1980)

Nous considérons ainsi que ce n'est pas seulement la quantité en elle-même qui est une expression de démocratisation mais aussi ce qui explique cette quantité. C'est la raison pour laquelle le fait que l'accroissement de la clientèle soit surtout dû à la croissance des inscriptions à temps partiel, dont l'unité vaut le tiers d'une même unité pour les inscriptions à temps complet[1], pondère à la baisse l'accroissement réel de la clientèle de 1968 à 1978.

Enfin, il faut souligner l'importance de la création de l'Université du Québec comme facteur déterminant de la croissance de la clientèle universitaire francophone du Québec. En effet, celle-ci contribue pour 49% de la croissance des clientèles de 1968 à 1978. De plus, sans elle, le taux de fréquentation universitaire de 1978 serait égal à 5,6% au lieu de 8,6%. L'importance de la contribution de l'Université du Québec quant à la croissance globale de la clientèle des universités francophones est un autre critère qui tend à atténuer l'illusion d'une réelle démocratisation de l'accessibilité universitaire, en ceci, qu'elle diminue proportionnellement l'importance de la croissance des clientèles des universités francophones déjà en place avant la réforme de l'éducation.

1) C'est en effet ce que vaut une inscription à temps partiel évaluée en terme de crédit/étudiant.

## 1.2 L'accessibilité qualitative: l'égalité des chances

L'accessibilité, si on l'associe, d'une part, à l'accroissement des clientèles, renvoie aussi, d'autre part, au concept "d'égalité des chances" qui est la dimension qualitative du phénomène. La démocratisation appliquée à ce niveau devrait s'exprimer comme un égal partage des chances d'accès à l'université sans distinction d'origine sociale ou culturelle (entre autres). Si c'est ce but que visait la réforme de l'enseignement, il semble de toute évidence, lorsqu'on regarde le tableau suivant, qu'on est encore loin de cet objectif.

En effet, dans le tableau 3, nous évaluons comment se partage la clientèle régulière à temps complet des universités francophones selon l'origine sociale et ce pour 1962 et 1978. Nous estimons plus précisément, dans quelle mesure la répartition de la clientèle selon l'origine sociale diffère de la structure sociale québécoise correspondante pour chacune des deux périodes (i.e. hommes de 45 à 64 ans). Nous évaluons l'origine sociale des étudiants à partir de l'occupation du père. Il est clair que cette variable ne constitue pour nous qu'un reflet déformé du concept très complexe de "classe sociale", car, comme le font remarquer Dofny et Rioux (1962):

> "Ce concept se réfère essentiellement à celui de la société globale: faute de replacer les phénomènes sociaux, culturels et économiques dans l'optique de la société globale, on risque de confondre les classes sociales avec les groupes d'occupation, d'intérêts socio-économiques que l'on retrouve dans la composition des classes sociales, mais qui ne se confondent pas avec elles." (Rioux, Martin, 1971; p.315).

L'occupation du père constitue quand même un critère qui vaut la peine d'être retenu comme la plus juste approximation qu'on peut faire, dans ce texte, de la classe sociale. Gardant toujours à l'esprit la limite de notre mesure, nous pouvons maintenant commenter les différences observées entre les distributions du tableau 3. Si on compare, d'abord pour 1962, la dissimilarité entre la composition sociale de la clientèle universitaire francophone et celle de la population active masculine[1] âgée entre approximativement 46 et 65 ans (i.e. d'âge correspondant à peu près à l'âge des pères d'étudiants universitaires inscrits à temps plein), on se rend compte que les distributions comparées sont nettement différentes.

En effet, il faudrait déplacer dans l'une ou l'autre des deux distributions, un individu sur quatre pour que les deux distributions soient identiques (coefficient de dissimilarité = 25,3%). On observe presque la même différence en 1978 (coefficient de dissimilarité = 26,8%). Dans les deux cas, si on observe les différences absolues entre les principales catégories de la classification d'occupation, on se rend compte que la dissimilarité (C.D.) exprime que la structure d'origine sociale de la clientèle des universités est nettement élitique par rapport à la structure sociale de la population comparable, pour l'ensemble du Québec. En effet, il y a parmi la clientèle à temps complet des universités francophones une sur-représentation d'étudiant(e)s dont le père est cadre, petit administrateur, professionnel et semi-professionnel (de 24,11 ↑ en 1961 et de 24,9 ↑ en 1971) tandis qu'il y a une sous-représentation d'étudiant(e)s dont le père est ouvrier spécialisé, semi-spécialisé et non-spécialisé (de 24,3 ↓ en

(1) La distribution âge/occupation/langue maternelle n'était pas disponible pour le Québec.

1961 et de 26,9 ↓ en 1971). Quoique durant la période considérée[1], la structure sociale des clientèles universitaires francophones et de la population québécoise utilisée comme variable contrôle aient quelque peu changées (coefficient de dissimilarité respectivement de 9,1% et 10,8%), ces changements se sont joués dans le même sens, de telle sorte qu'en 1978 l'université francophone québécoise n'est pas plus "ouverte" quant à l'origine sociale de sa clientèle qu'elle ne l'était en 1962.

Résumons maintenant les conclusions qui se dégagent des premiers tableaux que nous venons d'analyser:

- La réforme de l'éducation est responsable d'une croissance des taux de fréquentation des universités francophones. Cependant, cette croissance est due principalement à la croissance des clientèles inscrites à temps partiel.

- L'accès aux universités francophones québécoises selon l'origine sociale de la clientèle n'est toujours pas plus égalitaire qu'il ne l'était avant la réforme.

(1) Nous tenons à faire remarquer au lecteur que les distributions de la population des 45-65 ans selon l'occupation du tableau 3 ont été tirées des recensements du Canada de 1961 et 1971. Nous estimons donc les distributions selon l'occupation de 1962 et 1978 à partir d'un décalage de l'âge. Nous croyons toutefois que les biais entraînés par cette procédure ne sont pas suffisants pour changer la nature des tendances que nous observons au tableau 3.

Cependant, pour bien comprendre ces énoncés, il faut, d'une part, pour ce qui est de la croissance de la population universitaire québécoise, se rappeler que cette expansion rapide du recrutement s'explique en partie par l'intégration à l'université d'institutions déjà existantes, comme les écoles normales et les écoles des Beaux-Arts. De même plusieurs programmes péri-universitaires ont acquis un plein statut. Enfin, il faut comprendre que l'expansion rapide du temps partiel ne peut pas être évaluée sur les mêmes bases que la croissance du temps plein et ce à cause de la définition très large qu'on donne à ce statut. En effet, est considéré étudiant à temps partiel tout étudiant qui est inscrit à au moins un crédit et au plus 11 crédits de cours. Or il y a, par exemple, parmi la clientèle à temps partiel de l'Université du Québec près de 50% d'entre elle qui est inscrite qu'à 3 crédits et moins. De plus, le temps partiel est souvent le statut de gradués en rédaction de thèse ou en perfectionnement.

D'autre part, pour ce qui est de l'aspect qualitatif de l'accès à l'université, il faut savoir qu'une importante sélection se fait avant l'entrée à l'université, particulièrement une déperdition importante des effectifs s'opère entre le secondaire et le collégial. De plus, le groupe de recherche ASOPE (voir Massot, 1979) démontre que cette déperdition touche davantage certains groupes sociaux comparativement à d'autres.

Ces quelques éléments que nous venons d'énoncer n'expliquent pas totalement la situation que nous avons décrite dans cette partie de notre exposé. Toutefois, ils nous permettent de mieux comprendre le contexte dans lequel elle s'insère.

## 2. EGALITE D'ACCES DIFFERENTIELLE SELON L'UNIVERSITE

Sachant que le milieu universitaire, qu'on associait traditionnellement à une certaine classe de "privilégiés", demeure encore aujourd'hui très conservateur quant à son recrutement; on en arrive à se demander, comment une réforme aussi importante que celle amorcée depuis la fin des années soixante a pu être si inefficace quant à ses objectifs déterminés de démocratisation de l'enseignement.

La souplesse mitigée de la structure d'accueil des universités francophones québécoises est-il un phénomène généralisé à celles-ci? Ou serait-il plutôt une caractéristique modale (i.e. la plus fréquente) qui nous masquerait quelques manifestations spécifiques de démocratisation qualitative de l'accessibilité universitaire.

C'est pour tenter de répondre à ces interrogations que nous envisagerons l'aspect de l'accessibilité selon l'institution universitaire. Pour cette partie de notre exposé, nous nous limiterons aussi exclusivement aux clientèles régulières à temps plein distribuées selon l'occupation du père. Nous ne traiterons pas la scolarité du père puisque cette variable reflète essentiellement les mêmes tendances que celles observées à partir de l'origine sociale.

Considérant la diversité des informations traitées dans la présente section et par souci de clarté, nous diviserons nos propos en cinq parties distinctes. La première, présentera essentiellement les résultats de l'enquête Brazeau et collab. (1962) qui nous permettra d'évaluer la structure sociale des clientèles des universités de Montréal, Laval et Sherbrooke. L'originalité de notre présentation, par rapport à l'enquête Brazeau réside dans le traitement particulier que nous faisons de l'information en accord avec l'objectif général de notre texte.

Dans la deuxième partie, nous combinerons aux données de "l'enquête Brazeau" celles de l'enquête Dandurand et Fournier (1979) de telle sorte qu'il nous soit possible d'évaluer les changements de la structure sociale des clientèles entre les deux périodes considérées.

Nous aborderons ensuite pour eux-mêmes, les résultats de l'enquête Dandurand et Fournier auxquels nous ajouterons les résultats de deux enquêtes CROP dirigées respectivement par l'U.Q.A.M. (CROP-UQAM, 1979) et par le siège social de l'Université du Québec (CROP-UQ, 1979). Nous traiterons l'information de ces enquêtes de la même façon que celle traitée à la première partie.

Dans la quatrième partie, nous envisagerons une comparaison entre l'Université de Montréal et l'U.Q.A.M. à partir des données des rapports Danvoye et Goulet (1972) et Gousse et Héon (1969) et des enquêtes Dandurand et Fournier (1979) et CROP-UQAM (1979).

Enfin, dans la dernière partie, nous analyserons un tableau tiré de l'enquête CROP-UQ (1979) qui nous permettra de comparer entre elles l'origine sociale des clientèles des principales constituantes de l'Université du Québec.

## 2.1 L'enquête Brazeau (1962)

Loin d'être homogène, le milieu universitaire québécois était diversifié en 1962. Si, son recrutement était indiscutablement élitiste, celui-ci ne l'était pas avec la même intensité d'une institution à une autre. Le moyen que nous avons utilisé pour vérifier cet énoncé a été de comparer l'origine sociale (i.e. occupation du père) de la clientèle de chacune des universités avec une distribution "contrôle": celle de l'occupation des hommes potentiellement pères d'individus en âge de fréquenter

l'université à plein temps. Nous avons choisi les hommes âgés de 45 et 64 ans. C'est ce qu'on retrouve au tableau 4[1].

Il ressort clairement de ce tableau que l'Université de Montréal est l'institution dont la composition sociale de la clientèle est l'expression la plus intense d'une inégalité des chances d'accès à l'université. L'université Laval n'est guère plus égalitaire. Tandis que l'Université de Sherbrooke est certainement l'institution dont l'accessibilité est la moins élitique.

En effet, lorsqu'on observe les deux principales classes d'occupation, on constate, d'une part, pour les occupations hiérarchiquement supérieures, une sur-représentation significative[2] de celles-ci comparativement à la proportion observée dans la distribution "contrôle", et cela, pour les trois universités; d'autre part, les fils et filles d'ouvriers sont significativement sous-représentés à l'Université de Montréal (écart absolu =27,4↓) et à l'université Laval (écart absolu = 25,2↓). Les inégalités qui s'expriment entre la distribution contrôle et l'origine sociale de la clientèle des universités concernées ne sont pas cependant tout aussi prononcées d'une université à l'autre.

En fait, les différences que nous observons au tableau 4, nous permettent de situer chacune des trois institutions par rapport à une échelle grossière d'"élitisme" de la composition sociale de leur clientèle, de telle sorte que dans l'ordre décroissant d'intensité on peut sans grand risque de se tromper situer l'Université de Montréal (C.D.=28%), l'université de Laval (C.D.=24,9%) et enfin l'Université de Sherbrooke (C.D.=21,7%).

(1) La catégorisation utilisée au tableau 4 était la seule compatible avec le recensement de 1961 et l'enquête Brazeau et collab. (1962).
(2) Le critère de significativité est une différence absolue ≥ 15.

Maintenant, si on compare entre elles l'origine sociale des clientèles des trois institutions, on consolide l'observation faite précédemment. En effet, à partir des coefficients de dissimilarité calculés entre les distributions de la clientèle inscrite à temps complet selon l'occupation du père (voir tableau 5), on confirme la nette différence de la stratification sociale (origine) des clientèles des Universités de Montréal et de Sherbrooke (C.D. : 23,3%). Dans le même tableau, on observe la proximité relative des universités de Montréal et Laval (C.D. :10,3%). Si on analyse les différences, catégorie par catégorie, on se rend compte que la différence globale exprimée par le coefficient de dissimilarité tient surtout aux différences spécifiques dans les catégories "supérieures" (i.e. professionnels et gérance) et "ouvriers". Ces différences sont telles que l'Université de Sherbrooke par rapport aux universités Laval et de Montréal est significativement plus démocratique dans son recrutement, particulièrement à cause de la forte proportion de sa clientèle dont le père est un "ouvrier". En effet, en 1962 à l'Université de Sherbrooke, 45,3% des étudiants à temps complet ont un père ouvrier tandis que cette proportion n'est que de 32,0% pour l'université Laval et de 29,8% pour l'Université de Montréal.

Il appert donc que le milieu universitaire francophone d'avant la réforme était hétérogène de telle sorte que les chances d'accès à l'université n'étaient pas les mêmes d'une institution à une autre. Il est clair, cependant, qu'une partie de cette hétérogénéité peut s'expliquer par des différences régionales[1], toutefois celles-ci ne sont vraisemblablement pas en mesure de tout expliquer. Aussi, nous croyons que nous pouvons au moins retenir des tendances

(1) Les données disponibles dans les publications officielles de Statistique Canada ne nous permettaient pas de distinguer la région. Même que les données utilisées pour les tableaux 3, 4 et 9 ont dû être codées à partir de la classification des professions (Cat 12-538), celles-ci n'étant pas disponibles dans la forme dans laquelle nous vous les présentons.

que nous venons d'observer, qu'en 1962, la clientèle francophone des universités québécoises ne se répartissait pas de façon homogène selon l'origine sociale (occupation du père) entre les institutions alors en place. Et on se contentera, pour l'instant, de soupçonner que cette hétérogénéité ne s'explique pas uniquement par un facteur régional. Cette tendance se confirmera 16 ans plus tard, comme nous le verrons plus loin.

## 2.2 Les universités de Montréal, Laval et de Sherbrooke à 16 ans d'intervalle: 1962-1978

Malgré que la stratification des Québécois s'est déplacée vers les occupations de niveau supérieur, on serait en droit de s'attendre, dans une optique de démocratisation de l'enseignement universitaire, à peu de changements[1] dans la structure d'origine sociale des clientèles des universités francophones depuis 1962.

Or, tel n'est pas le cas, comme on peut le voir aux tableaux 6, 7 et 8. La fréquentation des universités de Montréal et Laval en particulier, et celle de l'Université de Sherbrooke n'est plus, en 1978, ce qu'elle était en 1962. Cependant, la nature des changements, quant à l'origine des clientèles de ces universités, n'est pas la même d'une institution à l'autre. En effet, tandis que le recrutement des universités de Montréal et Laval devient plus élitiste, celui de l'Université de Sherbrooke change peu et a même une faible tendance à se démocratiser.

D'abord, si on regarde les coefficients de dissimilarités qui estiment la proportion de changements entre les deux périodes, on se rend compte que les clientèles de 1978, comparativement à celles de 1962, sont d'origine sociale nettement différente. En effet, les dissimilarités observées sont respectivement de 28,2% pour l'Université de Montréal, de 24% pour l'université Laval et de 23,1% pour l'Université de Sherbrooke.

(1) Dans la mesure où on se situe dans une perspective de rattrapage.

Ensuite, si on regarde comment s'opérationalisent en gros les différences observées, on se rend compte que pour les universités de Montréal et Laval il y a des déplacements du mode vers les catégories hiérarchiquement supérieures. Ainsi à l'Université de Montréal, de 1962 à 1978, le mode passe des *"cols blancs et ouvriers spécialisés"* aux *"professionnels et cadres supérieurs et moyens"*. A l'université Laval, le changement de mode se fait des *"semi-professionnels, petits administrateurs, cols blancs et ouvriers spécialisés"* aux *"professionnels et cadres supérieurs moyens"*. Contrairement, à l'Université de Sherbrooke, on observe un changement de mode dans le sens des occupations de hiérarchie inférieure; le mode se déplace des *"semi-professionnels et petits administrateurs"* aux *"cols blancs et ouvriers semi-spécialisés"*.

> Quoique, sous cette forme, ces données ne nous permettent pas de parler en termes d'égalité des chances d'accès à l'université, elles nous permettent cependant d'identifier deux cheminements différents quant au recrutement des clientèles universitaires: celui des universités de Montréal et Laval d'une part, et celui de l'Université de Sherbrooke d'autre part. Le premier cheminement semble de toute évidence être celui d'une polarisation du recrutement sur les clientèles universitaires d'origine sociale élevée (occupation du père) tandis que le second est davantage caractérisé par un recrutement plus dispersé sans phénomène très marqué de polarisation.

## 2.3 L'enquête Dandurand et Fournier et les enquêtes CROP (1978)

A partir du tableau 9, nous pourrons vraiment comparer chacune des universités francophones en termes d'égalité des chances

d'accès. En effet, comme nous l'avons fait pour l'enquête de Brazeau et collab. (1962), nous calculerons la dissimilarité entre chacune des distributions de la clientèle, selon l'occupation du père, et la distribution globale de laquelle ces distributions constituent des sous-ensembles.

La majorité de la clientèle régulière à plein temps des universités concernées étant âgée en gros entre 20 et 24 ans[1], nous avons estimé que les pères de ces étudiants pouvaient vraisemblablement être âgés entre 45 et 64 ans. Ce groupe nous permettra, en fait, d'estimer une distribution globale de l'origine sociale, c'est-à-dire de l'occupation d'hommes potentiellement pères d'individus en âge de fréquenter l'université, pour l'ensemble du Québec.

Cette distribution ("contrôle"), on l'a déjà vu, constituera pour nous le critère d'égalité des chances d'accès de telle sorte que, plus la distritubion comparable (occupation du père de l'étudiant(e)) pour une université s'éloignera de cette distribution "contrôle" (c.f. coefficient de dissimilarité), plus celle-ci sera considérée inégalitaire. La nature de cette inégalité ne pourra cependant pas être dérivée de cette distance.

Enfin, il est nécessaire de rappeler que notre distribution contrôle es tirée du recensement de 1971; aussi, pour réduire l'écart qui nous sépare de 1978 (imparfaitement, nous en sommes conscients[2]) nous avons procédé à un décalage de la distribution

(1) Ce groupe d'âge compte pour 68,9% de la clientèle régulière à temps complet des universités francophones à l'automne 1978.
(2) Parce que la stratification sociale de la population active des 40-59 ans a dû changer en 7 ans. Toutefois, nous croyons que ces changements ne sont pas de taille à empêcher la comparaison à laquelle nous procédons au tableau 11. Surtout si on considère qu'à partir de 40 ans la mobilité sociale doit être relativement faible.

d'âge, tel que notre distribution "contrôle" estime (à partir du recensement de 1971) la distribution des hommes qui en 1978 auraient entre 47 et 66 ans.

Maintenant, si on se rapporte au tableau 9, on y observe que les universités de Montréal (C.D. = 39,3%) et Laval (C.D. = 34,9%) sont les plus nettement inégalitaires dans le recrutement de leurs clientèles; ces différences sont encore plus fortes qu'en 1962. L'Université de Sherbrooke, quant à elle, se distingue toujours des deux premières institutions avec une dissimilarité nettement plus faible (C.D. =20,3%) semblable à celle observée en 1962. S'ajoutent au tableau, les constituantes de l'Université du Québec qui, comme l'Université de Sherbrooke, sont les plus près de la structure d'occupation "contrôle". En effet, on observe pour l'U.Q.A.M., une dissimilarité de 18,4% alors que, pour les autres constituantes (U.Q.A.C., U.Q.A.R., U.Q.T.R., C.E.U.Q.Q.), la différence n'est que de 13,0%. Quoique les coefficients de dissimilarité, évalués pour les constituantes de l'Université du Québec, soient légèrement inférieurs à ceux observés à l'Université de Sherbrooke, l'écart n'est pas suffisant pour parler de différences significatives entre ces institutions.

Pour ce qui est de la nature des différences (voir tableau 10) que nous venons de présenter, elles peuvent être directement interprétées comme une expression d'inégalité des chances d'accès selon l'origine sociale. Ainsi, plus la dissimilarité observée est grande, davantage l'origine sociale de la clientèle pourra être considérée comme élitique. En effet, la plus grande partie de la dissimilarité peut être expliquée (dans tous les cas observés) par une sur-représentation des catégories d'occupation *"professionnels et gérance"* et une sous-représentation de catégories *"ouvrier semi-spécialisé et non-spécialisé"*. A la lumière de ces résultats nous pouvons opposer les vieilles universités aux jeunes universités, les premières étant clairement plus

sélectives que les secondes dans leur recrutement.

Certains pourraient être tentés de dire que les différences observées expriment surtout des facteurs régionaux dont nous ne tenons pas compte au niveau de l'analyse. Nous croyons qu'effectivement la localisation géographique de l'institution est un facteur important quant au recrutement de la clientèle, cependant, ce facteur n'explique pas tout à lui seul parce que les différences de stratification sociale entre les régions ne sont pas prononcées au point de faire disparaître les fortes tendances que nous venons de commenter. Un cas particulier nous permettra quant même de vérifier la différence de composition sociale des clientèles d'institutions qui ont la même aire d'attraction; il s'agit bien sûr de l'U.Q.A.M. et de l'Université de Montréal.

## 2.4 Partage différencié de la clientèle universitaire entre l'Université de Montréal et l'U.Q.A.M.

Si on compare l'origine sociale de la clientèle qui fréquente l'U.Q.A.M. avec celle de l'Université de Montréal, il nous faut, non seulement, réunir des informations sur la composition actuelle de l'U.Q.A.M. mais aussi sur son évolution dans le temps. Une enquête, menée peu de temps après la création de l'U.Q.A.M. (Danvoye et Goulet, 1972), nous permettra d'évaluer les changements de l'origine sociale de sa clientèle de 1971 à 1978. Cependant, comme les données dont nous disposons ne nous permettent pas de distinguer le régime d'études, nous devrons considérer à la fois les clientèles inscrites à temps complet et à temps partiel. Mais, comme nous nous intéressons ici, strictement au changement de stratification sociale entre deux périodes, le fait de tenir compte du temps partiel n'introduira pas de biais dans notre analyse. Cela est garanti du fait que la distribution de la clientèle de l'U.Q.A.M., selon le régime d'études varie très peu dans le temps; en effet, alors qu'en 1971, 52,4% de sa clientèle était inscrite à temps partiel, cette proportion est à peu près la même en 1978, soit 55,4%.

Lorsqu'on regarde le tableau 11, on constate d'abord, entre 1971 et 1978, une dissimilarité relativement faible (C.D. = 14,5%) entre les deux distributions de la clientèle de l'U.Q.A.M. selon l'occupation du père. Mais, lorsqu'on regarde ensuite les différences absolues calculées entre les classes d'occupation regroupées deux par deux, on se rend compte que la presque totalité de la dissimilarité s'explique par une diminution de la représentation des classes supérieures et moyennes (2,9 ↓, 2,0 ↓ 7,5 ↓), au profit d'une représentation accrue de la classe ouvrière (10,4 ↑). Ces résultats nous permettent de dire qu'entre 1971 et 1978, il y a eu des changements significatifs d'un des indicateurs (au sens de Lazarsfeld) de l'origine sociale de la clientèle de l'U.Q.A.M: l'occupation du père. Quoique nous n'observions pas de déplacement de mode, la composition "sociale" de la clientèle de l'U.Q.A.M. change tout à l'opposé de celle de l'Université de Montréal (voir tableau 10). Même plus, en accord avec les données analysées jusqu'ici, il nous semble raisonnable d'avancer que, durant les périodes considérées (1962-1978 pour l'Université de Montréal: tableau 8; 1971-1978 pour l'U.Q.A.M., tableau 11), les tendances du recrutement[1] des deux institutions sont telles, que la clientèle de l'Université de Montréal semble originer davantage de pères occupant des emplois hiérarchiquement supérieurs comparativement à ce qu'on observe dans le passé et la clientèle de l'U.Q.A.M. quant à elle semble provenir davantage de pères "ouvriers".

Certains pourraient toutefois soulever (avec raison) que les écarts temporels ne sont pas comparables et que les changements observés à l'Université de Montréal de 1962 à 1978 ont bien pu se faire surtout entre 1962 et 1971, soit une période inapplicable à l'U.Q.A.M. Cependant, une enquête réalisée en 1969 par Gousse et Héon[2] et qui concernait la clientèle de l'Université Montréal nous permet de comparer les deux institutions à peu

(1) Nous sommes conscients que la responsabilité du recrutement est partagée entre l'étudiant (on parle alors d'autosélection) et l'université.
(2) Cette enquête tout comme l'enquête Danvoye et Goulet (1971) ne distingue pas le régime d'études.

à peu près à la même période. Nous pourrons ainsi vérifier si déjà, à cette époque (1962-1971), les deux universités étaient sign.ficativement distinctes quant à l'origine sociale de leurs clientèles respectives.

Or, on observe au tableau 12, que tel n'est pas le cas, puisque l'Université de Montréal de 1969 avait une clientèle dont l'origine était très comparable à celle de la clientèle de l'U.Q.A.M. en 1971. En effet, on constate qu'entre les deux distributions selon l'occupation du père, la dissimilarité n'est seulement que de 8,1%. C'est donc dire que le processus de différenciation institutionnel, de l'Université de Montréal, s'est vraiment réalisé à partir de la création de l'Université du Québec[1].

Au moment de la création de l'U.Q.A.M., il y aurait eu alors, entre les deux universités (vers 1969-1971), un partage à peine différencié de la clientèle universitaire selon l'origine sociale. Ce partage se serait, par la suite, nettement polarisé comme nous le démontre clairement le tableau 13. En 1978, on observe, en effet, une nette différence (C.D. =28,3%) entre l'origine sociale des clientèles des deux institutions. On saisit aussi l'ampleur de la polarisation: car alors qu'il y a 44,5% de la clientèle de l'Université de Montréal qui a un père professionnel, cadre supérieur ou moyen, cette proportion est seulement de 21,4% pour l'U.Q.A.M. De même, lorsqu'il y a seulement 11,1% d'étudiant(e)s de l'Université de Montréal qui ont un père ouvrier semi-spécialisé ou non-spécialisé, cette proportion est de 25% à l'U.Q.A.M.

---

(1) Nous n'écartons pas, cependant, que le processus de polarisation de l'origine sociale de la clientèle de l'Université de Montréal se soit amorcé avant la création de l'Université du Québec. Ce qui veut dire que nous considérons "différenciation" et "élitisation" comme deux processus distincts.

Ces écarts nous permettent de dire sans équivoque possible que les clientèles de l'Université de Montréal et de l'U.Q.A.M. sont foncièrement distinctes quant à leur origine sociale. D'après le sens de ces écarts, l'Université du Québec semble donc, de toute évidence, avoir atteint un objectif que seul une évolution pouvait lui permettre d'atteindre ce dont ne tenait pas compte Louis-Bernard Robitaille lorsqu'il affirmait dans "Le Devoir" du 21 décembre 1971 que "l'U.Q.A.M. n'a pas réalisé sa vocation populaire". Celui-ci, ne faisait alors que décrire une situation sur laquelle le temps n'avait pas encore eu l'occasion d'agir. La vocation populaire de l'U.Q.A.M. devait quand même finir par se réaliser après seulement 10 ans d'existence.

## 2.5 Les constituantes de l'U.Q.: des universités à l'image des régions

Pour terminer notre exposé, nous allons nous arrêter au cas particulier de l'Université du Québec. Celle-ci, depuis sa création, s'est toujours efforcée d'être une université plus accessible, plus près des gens. Aux sections 2.3 et 2.4 on démontre clairement la position avantageuse qu'occupe l'Université du Québec à ce sujet. Mais l'Université du Québec est faite de plusieurs constituantes et il devient dès lors pertinent de se demander si celles-ci respectent les caractéristiques propres aux régions où elles sont implantées. Une façon de le vérifier partiellement est bien sûr de comparer l'origine sociale de leur clientèle respective.

Ainsi, si on distingue les principales constituantes[1], en tenant compte des tendances déjà observées, on ne sera guère surpris de constater des différences (voir tableau 14) qui reflètent en

(1) Nous ne tiendrons pas compte de l'U.Q.A.R. et du C.E.U.O.Q. parce que la taille des échantillons est trop petite pour nous le permettre.

gros des facteurs régionaux. Particulièrement, si on regarde la proportion de la clientèle de chacune des constituantes considérées qui a un père ouvrier spécialisé ou semi-spécialisé, on se rend compte que moins la région est urbanisée plus cette proportion est élevée. C'est d'ailleurs au niveau de ces deux catégories que s'exprime la plus grande partie de la dissimilarité de l'origine sociale des clientèles entre les constituantes de l'U.Q. à Montréal, Trois-Rivières et Chicoutimi. C'est pour cette raison qu'il nous semble raisonnable d'interpréter la dissimilarité observée, comme due principalement à des facteurs régionaux plutôt qu'à une inégalité du recrutement.

Sommes toutes, on en vient à conclure que l'Université du Québec est fidèle à ses engagements d'accessibilité régionale.

En résumé, on peut retenir de cette dernière partie de notre exposé, les points qui suivent:

1. Avant la réforme (1962)

- Quoique leur recrutement était nettement sélectif, les universités de Montréal, Laval et de Sherbrooke ne l'étaient pas toutes avec la même intensité.

- La dissimilarité, calculée entre la composition sociale de la clientèle de chacune des universités et une distribution "contrôle" (la population active masculine de 46 à 64 ans selon l'occupation), situe sur un continuum décroissant d'accessibilité selon l'origine sociale: d'abord l'Université de Sherbrooke, ensuite l'université Laval et enfin l'Université de Montréal.

- L'importance de la dissimilarité calculée entre la structure sociale de la clientèle de Sherbrooke et celles de l'Université de Montréal et de l'université Laval nous amène à poser l'hypothèse que ces différences ne sont pas seulement l'expression de régionalisme mais aussi celui d'un recrutement différentiel.

2. Evolution du recrutement des clientèles dans les universités francophones

- De 1962 à 1978 le recrutement des universités de Montréal et Laval devient plus sélectif alors que celui de l'Université de Sherbrooke a une légère tendance à se démocratiser.

- De 1971 à 1978, l'origine sociale de la clientèle de l'U.Q.A.M. a aussi tendance à être plus "populaire".

3. Après la réforme (1978)

- Les universités francophones du Québec forment une dichotomie composée, d'une part, par l'Université de Montréal et l'université Laval et, d'autre part, par l'Université de Sherbrooke et l'Université du Québec. Les deux premières universités recrutent davantage leur clientèle parmi les fils et filles de professionnels, cadres supérieurs et moyens comparativement aux deux autres, tout en recrutant proportionnellement moins de fils et filles d'ouvriers.

- L'Université de Montréal et l'U.Q.A.M., quoique desservant un même territoire , ont des clientèles d'origine sociale nettement différente. L'U.Q.A.M. est sans contexte une université dont la clientèle constitue un échantillon davantage représentatif de la stratification sociale québécoise que c'est le cas pour l'Université de Montréal.
- L'Université du Québec comme réseau apparaît être une université relativement homogène quant à l'origine sociale de ses clientèles, lorsqu'on compare entre elles ses principales constituantes.

## CONCLUSION

Jamais, tout au long de notre exposé, nous avons tenté d'expliquer les cause des tendances que nous décrivons, nous les avons tout au plus nuancées. Cela n'est pas un hasard, puisque notre objectif n'était que de tracer les grandes lignes d'un phénomène complexe qui mérite aujourd'hui qu'on s'y attarde: l'égalité des chances d'accès à l'université.

Bref, nous voulons relancer un vieux débat poussiéreux qui exige d'être reconsidéré parce que des données objectives nous permettent aujourd'hui de l'alimenter. Notre analyse, quoique grossière, nous permet quand même de signaler des grandes tendances du recrutement universitaire qui distinguent de façon fort contrastante, deux types d'universités francophones: celles de l'élite, qui ont prestige et tradition et, celles du peuple, qui sont encore en période de définition et de développement.

Cette distinction fondamentale étant faite, il nous reste maintenant à l'envisager à partir de variables indépendantes qui nous amèneront au coeur même du débat, en ceci qu'elles constituent des facteurs objectifs par rapport auxquels se distinguent les institutions. Ces facteurs sont le champ disciplinaire[1], le financement, les subventions de recherche, les politiques internes d'admission etc. Ces critères sont, selon nous, ceux qu'il faut considérer dans un modèle d'explication des inégalités et de la différenciation du recrutement selon les universités.

(1) Cette variable est retenue comme déterminante dans ce débat par Dandurand, Fournier et Garond-Audy (1979).

BIBLIOGRAPHIE


- L'accessibilité en éducation: étude des effets de la gratuité scolaire sur l'accès à l'université pour les étudiants des collèges (1979), Gouvernement du Québec, ministère de l'Education, secteur de la planification.

- Allaire, A., Bernard, P., Renaud, J.,(1979) Qui s'instruit s'enrichit? Possibles volume 3, numéro 3/4, printemps-été, p.13-33.

- Bissonnette, Lise, Illusion d'optique, in Le Devoir, 16 fév. 1980.

- Boudon, R., (1973), L'inégalité des chances: la mobilité sociale dans les sociétés industrielles, Paris: Armand Colin.

- Brazeau, J., Dofny, J., et collab. (1962); Les résultats d'une enquête auprès des étudiants dans les universités de langue française du Québec, université de Montréal.

- Dandurand, P., Fournier, M., (1979): Conditions de vie de la population universitaire québécoise, université de Montréal, mai 1979.

- Dandurand, P., Fournier, M., Garond-Audy, Muriel (1979), A l'université les étudiants étudient..., Possibles, volume 3, numéro 3/4, printemps-été p. 135-153.

- Danvoye, P., Goulet, J. (1972), Les étudiants de l'UQAM en 1970-71: caractéristiques et orientations, Université du Québec à Montréal, mai 1972.

- Dofny, J., Rioux, M., (1962), Les classes sociales au Canada français, in La société canadienne-française, Marcel Rioux et Yves Martin, Montréal Hurtubise HMH, 1971.

- Gousse, C., Héon, Diane (1969), Préoccupation des étudiants à l'université de Montréal, CROP, novembre 1969.

- Groupe Recherche et Développement (1968), Premier rapport: le développement de l'enseignement supérieur, 15 janvier 1968.

- Lévesque, Mireille (1979), L'égalité des chances en éducation, Gouvernement du Québec, Conseil supérieur de l'éducation, direction de la recherche.

- Massot, A. (1979), Cheminements scolaires dans l'école québécoise après la réforme, Les cahiers ASOPE, volume V, faculté des sciences de l'éducation, université Laval, département de sociologie, université de Montréal.

- Rapport de la commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec, (1963), Tome I: les structures supérieurs du système scolaire.

- Robitaille, L.-B., L'UQAM n'a pas réalisé sa vocation populaire, in Le Devoir, 21 décembre 1971, p.22.

- Tremblay, A., (1975): La démocratisation de l'enseignement, in Le rapport Parent, dix ans après, Société Royale du Canada, Les éditions Bellarmin, p. 28-57.

- Zeisel, H., (1968) Say it with figures, New York: Harper and Row, 5e édition.

ANNEXE 1

# LISTE DES TABLEAUX ET TABLEAUX

## LISTE DES TABLEAUX


Tableau 1 : Croissance des clientèles régulières des universités francophones et taux de fréquentation universitaire au Québec en 1968 et 1978.

Tableau 2 : Fréquentation des universités francophones au Québec en 1968 et 1978 et croissance de la clientèle selon le régime d'études.

Tableau 3 : Distributions de la clientèle des universités francophones selon l'occupation du père de l'étudiant et de la population active masculine des 45-65 ans selon l'occupation pour les périodes les plus près de 1962 et de 1978.

Tableau 4 : Distribution de la population active masculine des 45-64 ans ans selon l'occupation (1961) et de la clientèle à temps plein des universités francophones selon l'occupation du père (1962).

Tableau 5 : Dissimilarités entre les distributions de la clientèle à temps plein des universités francophones selon l'occupation du père (1962).

Tableau 6 : Clientèle inscrite à temps complet selon l'occupation du père à l'Université de Montréal en 1962 et 1978.

Tableau 7 : Clientèle inscrite à temps complet selon l'occupation du père à l'université Laval en 1962 et 1978.

Tableau 8 : Clientèle inscrite à temps complet selon l'occupation du père à l'Université de Sherbrooke en 1962 et 1978.

Tableau 9 : Distributions de la population active masculine des 40-51 ans selon l'occupation (1971) et de la clientèle à temps plein des universités francophones selon l'occupation du père (1978) et coefficients de dissimilarité.

Tableau 10 : Différences entre la distribution de la population active masculine des 40-59 ans selon l'occupation (1971) et chacune des distributions de la clientèle à temps plein des universités francophones selon l'occupation du père (1978).

Tableau 11 : Clientèle inscrite à temps complet et à temps partiel selon l'occupation du père à l'UQAM en 1971 et 1979.

Tableau 12 : Clientèle inscrite à temps complet et à temps partiel selon l'occupation du père à l'Université de Montréal en 1969 et à l'U.Q.A.M. en 1971.

Tableau 13: Clientèle inscrite à temps plein selon l'occupation du père à l'Université de Montréal et à l'U.Q.A.M. en 1978

Tableau 14: Clientèles inscrites à temps complet selon l'occupation du père à l'UQAM, à l'UQTR, à l'UQAC, à l'UQAR et au CEUQ en 1978.

TABLEAU 1: CROISSANCE DES CLIENTELES REGULIERES DES UNIVERSITES FRANCOPHONES ET TAUX DE FREQUENTATION UNIVERSITAIRE AU QUEBEC EN 1968 ET 1978

| | 1968 | 1978 | Facteur de croissance 1968-1978 |
|---|---|---|---|
| Clientèles régulières à temps complet et à temps partiel des universités francophones[1] (A) | 33 453 | 120 885 | 3,6 |
| Population francophone de 20 à 34 ans[2] (B) | 1 063 482 | 1 411 560 | 1,3 |
| Taux de fréquentation (A) ÷ (B) x 100 | 3,2% | 8,6% | |

(1) Tiré des rapports statistiques annuels des universités concernées
(2) Extrait de La contribution de l'Université du Québec à l'accroissement de la scolarisation des québécois, Service de la recherche institutionnelle, Vice-présidence à la planification, Université du Québec.

TABLEAU 2: FREQUENTATION DES UNIVERSITES FRANCOPHONES AU QUEBEC EN 1968 ET 1978 ET CROISSANCE DE LA CLIENTELE SELON LE REGIME D'ETUDES

| | | Temps complet | Temps partiel | Ensemble |
|---|---|---|---|---|
| 1968 | Clientèle | 25 998 | 7 455 | 33 453 |
| | % | 77,7% | 22,3% | 100,0% |
| 1978 | Clientèle | 56 356 | 64 529 | 120 885 |
| | % | 46,6% | 53,4% | 100,0% |
| Répartition de la croissance de 1968 à 1978 | | 30 358 | 57 074 | 87 432 |
| | | 34,7% | 65,3% | 100,0% |
| Facteur de croissance de 1968 à 1978 | | 2,17 | 8,66 | 3,6 |

Sources: - Rapport annuel des universités concernées (pour 1968)
- Statistiques de la D.G.E.S. du M.E.Q., décembre 1979 (pour 1978)

TABLEAU 3 : DISTRIBUTIONS DE LA CLIENTELE DES UNIVERSITES FRANCOPHONES SELON L'OCCUPATION DU PERE DE L'ETUDIANT ET DE LA POPULATION ACTIVE MASCULINE DES 45-65 ANS SELON L'OCCUPATION POUR LES PERIODES LES PLUS PRES DE 1962 ET DE 1978.

| | 1962 | | | 1978 | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Universités francophones[1] | Pop. act. masc. de 46 à 65 ans[2] | Diff. absolue | Universités francophones[3] | Pop.act. masc.de 47 à 66 ans[4] | Diff. absolue |
| Cadres[5] Petits administrateurs Professionnels Semi-professionnels | 46,5% | 22,4% | (24,1 ↑) | 53,3% | 28,4% | (24,9 ↑) |
| Cols blancs | 9,5% | 10,5% | 1,0 ↓ | 6,7% | 5,4% | 1,3 ↓ |
| Ouvriers spécialisés Semi-spécialisés et non spécialisés | 32,9% | 57,2% | (24,3 ↓) | 35,1% | 62,0% | (26,9 ↓) |
| Agriculteurs | 11,1% | 9,9% | 1,2 ↑ | 4,8% | 4,3% | 0,5 ↑ |
| TOTAL | 100,0% 1 966 | 100,0% 349 357 | | 100,0% 58 834* | 100,0% 463 390 | |
| Coefficients de dissimilarité | Entre universités francophones et distribution contrôle (25,3%) | | | Entre universités francophones et distribution contrôle (26,8) | | |
| | Universités francophones de 1962 à 1978 9,1% | | | | | |
| | Population active masculine de 46 à 65 ans de 1962 à 1978 10,8% | | | | | |

* Données pondérées
(1) D'après le recensement de 1961: cohorte des 45-64 ans, Cat-94-511, Vol III - Part 1, série 3.1
(2) D'après le sondage de Brazeau et collab. (1962) réalisé en 1962.
(3) D'après le sondage de Dandurand et Fournier (1979) réalisé en 1978.
(4) D'après le recensement de 1971: cohorte des 40-59 ans, Cat-94-725, Vol III - Part 2, Bulletin 4.2 -11, février 1975.
(5) Cadres: cadres moyens et supérieurs.
(○) = Différence déterminante dans la dissimilarité totale

TABLEAU 4: DISTRIBUTION DE LA POPULATION ACTIVE MASCULINE DES 45-64 ANS SELON L'OCCUPATION (1961) ET DE LA CLIENTELE A TEMPS PLEIN DES UNIVERSITES FRANCOPHONES SELON L'OCCUPATION DU PERE (1962)

| | | Population active masculine des 45-64 ans[1] 1961 (P) | Université de Montréal ($U_1$) | Université Laval ($U_2$) | Université de Sherbrooke[2] ($U_3$) |
|---|---|---|---|---|---|
| Professionnel<br>Gérance[3]<br>Semi-professionnel<br>Petit administrateur | % | 22,4% | 50,4% | 44,2% | 39,8% |
| | $\Delta \lvert P - Ui \rvert$ | | 28,0% ↑ | 21,8 ↑ | 17,4 ↑ |
| Cols blancs | | 10,5% | 10,4% | 11,3% | 0,8% |
| Ouvrier spécialisé<br>semi-spécialisé<br>et non-spécialisé | % | 57,2% | 29,8% | 32,0% | 45,3% |
| | $\Delta \lvert P - Ui \rvert$ | | 27,4 ↓ | 25,2 ↓ | 11,9 ↓ |
| Cultivateur | % | 9,9% | 9,4% | 12,4% | 14,2% |
| TOTAL | | 100,0% | 100,0% | 99,9% | 100,1% |
| | | 349 357 | 968 | 734 | 254 |
| Coefficient de dissimilarité P/Ui | | | 28,0% | 24,9% | 21,7% |

(1) Source: Recensement 1961, Statistique Canada, cataloque 94-511
(2) Source: Brazeau et collab. (1962)
(3) Gérance: cadre moyen et supérieur

TABLEAU 5: DISSIMILARITES ENTRE LES DISTRIBUTIONS DE LA CLIENTELE A TEMPS PLEIN DES UNIVERSITES FRANCOPHONES SELON L'OCCUPATION DU PERE (1962)

| | Université Laval | Université de Sherbrooke |
|---|---|---|
| Université de Montréal | 10,3% | 23,3% |
| Université de Sherbrooke | 15,2% | |

TABLEAU 6: CLIENTELE INSCRITE A TEMPS COMPLET SELON L'OCCUPATION DU PERE A L'UNIVERSITE DE MONTREAL EN 1962 ET 1978.

| | 1962[1] | | 1978[2] | | Différence absolue |
|---|---|---|---|---|---|
| Professionnels | 13,7% | 23,3% | 16,6% | 44,5% | 21,2 ↑ |
| Cadres supérieurs et moyens | 9,6% | | 27,9% | | |
| Semi-professionnels | 2,1% | 27,1% | 7,7% | 21,0% | 6,1 ↓ |
| Petits administrateurs | 25,0% | | 13,3% | | |
| Cols blancs | 10,4% | 30,2% | 6,6% | 22,7% | 7,5 ↓ |
| Ouvriers spécialisés | 19,8% | | 16,1% | | |
| Ouvriers semi-spécialisés | 5,2% | 10,0% | 6,6% | 10,1% | 0,1 ↓ |
| Ouvriers non-spécialisés | 4,8% | | 3,5% | | |
| Agriculteurs | 9,4% | | 1,7% | | 7,7 ↓ |
| TOTAL | 100,0% 968 | | 100,0% 19 304* | | C.D. = 28,2% |

*Données pondérées
(1) Source: Brazeau et collab. (1962)
(2) Source: Dandurand et Fournier (1979)
⬡ = Mode
◯ = Différence déterminante dans la dissimilarité totale

TABLEAU 7: CLIENTELE INSCRITE A TEMPS COMPLET SELON L'OCCUPATION DU PERE A L'UNIVERSITE LAVAL EN 1962 et 1978

| | 1962[1] | | 1978[2] | | Différence absolue | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Professionnels | 8,3% | 14,4% | 12,9% | 34,2% | 19,8 | ↑ |
| Cadres supérieurs et moyens | 6,1% | | 21,3% | | | |
| Semi-professionnels | 2,0% | 29,8% | 4,1% | 26,3% | 3,5 | ↓ |
| Petits administrateurs | 27,8% | | 22,2% | | | |
| Cols blancs | 11,3% | 29,8% | 6,4% | 18,5% | 11,3 | ↓ |
| Ouvriers spécialisés | 18,5% | | 12,1% | | | |
| Ouvriers semi-spécialisés | 5,2% | 13,5% | 7,3% | 15,0% | 1,5 | ↑ |
| Ouvriers non-spécialisés | 8,3% | | 7,7% | | | |
| Agriculteurs | 12,4% | | 6,0% | | 6,4 | ↓ |
| TOTAL | 99,9% | | 100,0% | | | |
| | 734 | | 17 132* | | C.D. 24% | |

*Données pondérées
1) Source: Brazeau et collab. (1962)
2) Source: Dandurand et Fournier (1979)

⟨ ⟩ = Mode
◯ = Différence déterminante dans la dissimilarité totale

TABLEAU 8 : CLIENTELE INSCRITE A TEMPS COMPLET SELON L'OCCUPATION DU PERE A L'UNIVERSITE DE SHERBROOKE EN 1962 ET 1978

| | 1962[1] | | 1978[2] | | Différence absolue |
|---|---|---|---|---|---|
| Professionnels | 4,7% | | 11,7% | | |
| | | 9,8% | | 21,4% | (11,6) ↑ |
| Cadres supérieurs et moyens | 5,1% | | 9,7% | | |
| Semi-professionnels | 2,0% | | 1,4% | | |
| | | (30,0%) | | 21,4% | (8,6) ↓ |
| Petits administrateurs | 28,0% | | 20,0% | | |
| Cols blancs | 0,8% | | 7,6% | | |
| | | 24,4% | | (29,9%) | 4,5 ↑ |
| Ouvriers spécialisés | 23,6% | | 21,3% | | |
| Ouvriers semi-spécialisés | 7,1% | | 11,7% | | |
| | | 21,7% | | 23,4% | 1,7 ↑ |
| Ouvriers non-spécialisés | 14,6% | | 11,7% | | |
| Agriculteurs | 14,2% | | 5,5% | | (8,7) ↓ |
| TOTAL | 100,1% | | 99,9% | | |
| | 254 | | 5727* | | C.D. = 23,1% |

*Données pondérées
1) Source: Brazeau et collab. (1962)
2) Source: Dandurand et Fournier (1979)

⬡ = Mode
◯ = Différence déterminante dans la dissimilarité totale

TABLEAU 9 : DISTRIBUTIONS DE LA POPULATION ACTIVE MASCULINE DES 40-51 ANS SELON L'OCCUPATION (1971) ET DE LA CLIENTELE A TEMPS PLEIN DES UNIVERSITES FRANCOPHONES SELON L'OCCUPATION DU PERE (1978) ET COEFFICIENTS DE DISSIMILARITE

| | Population active masculine des 40-59 ans[1] 1971 | Université de Montréal[2] 1978 | Université Laval[2] 1978 | Université de Sherbrooke[2] 1978 | UQAM 1978 | UQAC UQAR UQTR CEUOQ 1978 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Professionnel | 4,6% | 16,6% | 12,9% | 11,7% | 8,9% | 5,1% |
| Gérance[3] | 5,8% | 27,9% | 21,3% | 9,7% | 12,5% | 9,6% |
| Semi-professionnel | 3,8% | 7,7% | 4,1% | 1,4% | 4,6% | 3,7% |
| Petit administrateur | 14,2% | 13,3% | 22,2% | 20,0% | 20,8% | 14,9% |
| Col blanc | 5,4% | 6,6% | 6,4% | 7,6% | 4,6% | 4,0% |
| Ouvrier spécialisé | 25,3% | 16,1% | 12,1% | 21,3% | 18,7% | 29,3% |
| Ouvrier semi-spécialisé | 16,8% | 6,6% | 7,3% | 11,7% | 10,7% | 8,2% |
| Ouvrier non-spécialisé | 19,9% | 3,5% | 7,7% | 11,0% | 15,3% | 17,0% |
| Cultivateur | 4,3% | 1,7% | 6,0% | 5,5% | 4,0% | 8,2% |
| TOTAL | 100,1% 463 490 | 100,0% 19 304* | 100,0% 17 132* | 99,9% 5 727* | 100,1% 327 | 100,0% 376 |

*Données pondérées

| | Coefficients de dissimilarité | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | Université de Montréal | Université Laval | Université de Sherbrooke | UQAM | UQAC, UQAR UQTR, CEUOQ |
| Population active | 39,3% | 34,9% | 20,3% | 18,4% | 13,0% |

(1) Source: Recensement 1971, Statistique Canada, catalogue 94-725
(2) Source: Dandurand et Fournier (1979).
(3) Gérance: cadre moyen et supérieur.

TABLEAU 10: DIFFERENCES ENTRE LA DISTRIBUTION DE LA POPULATION ACTIVE MASCULINE DES 40-59 ANS SELON L'OCCUPATION (1971) ET CHACUNE DES DISTRIBUTIONS DE LA CLIENTELE A TEMPS PLEIN DES UNIVERSITES FRANCOPHONES SELON L'OCCUPATION DU PERE (1978)

| | | Population active masculine des 40-59 ans 1971 (P) | Université de Montréal ($U_1$)[1] | Université Laval ($U_2$)[1] | Université de Sherbrooke ($U_3$)[1] | UQAM ($U_4$) | UQAC, UQAR UQTR, CEUQO ($U_5$) |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Professionnel Gérance[3] | % | 10,4% | 44,5% | 34,2% | 21,4% | 21,4% | (17,8%) |
| | $\Delta^2$% P-ui | | 34,1 ↑ | 23,8 ↑ | 11,0 ↑ | 11,0 ↑ | 7,4 ↑ |
| Semi-professionnel Petit administrateur Col blanc Ouvrier spécialisé | % | 38,7% | 43,7% | 44,8% | 50,3% | 48,7% | 50,3% |
| Ouvrier semi-spécialisé Ouvrier non-spécialisé | % | 36,7% | 10,1% | 15,0% | 22,7% | 26,0% | 25,7% |
| | $\Delta^2$% P-ui | | 26,6 ↓ | 21,7 ↓ | 14,0 ↓ | 10,7 ↓ | 11,0 ↓ |
| Cultivateur | % | 4,3% | 1,7% | 6,0% | 5,5% | 4,0% | 8,2% |
| TOTAL | 5 | 100,1%<br>463 490 | 100,0%<br>19 304* | 100,0%<br>17 132* | 99,9%<br>5 727* | 100,0%<br>327 | 100,0%<br>376 |

*Données pondérées

(1) Enquête Dandurand et Fournier (1979)

(2) Il s'agit de la différence absolue entre la proportion de la "Population active masculine" et la proportion de l'université i.

(3) Gérance: cadre moyen et supérieur.

TABLEAU 11 : CLIENTELE INSCRITE A TEMPS COMPLET ET A TEMPS PARTIEL SELON L'OCCUPATION DU PERE A L'UQAM EN 1971 ET 1979

| | 1971[1] | | 1979 | | Différence absolue | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Professionnels | 11 % | 19,5% | 6,1% | 16,6% | 2,9 | ↓ |
| Gérance[2] | 8,5% | | 10,5% | | | |
| Semi-profesionnel | 5,6% | 24,8% | 3,8% | 22,8% | 2,0 | ↓ |
| Petit administrateur | 19,2% | | 19,0% | | | |
| Col blanc | 11,7% | 35,2% | 5,0% | 27,7% | 7,5 | ↓ |
| Spécialisé | 23,5% | | 22,7% | | | |
| Semi-spécialisé | 7,5% | (15,7%) | 9,6% | (26,1%) | (10,4) | ↑ |
| Journalier | 8,2% | | 16,5% | | | |
| Cultivateur | 4,7% | | 6,9% | | 2,2 | ↑ |
| TOTAL | 99,9% | | 100,0% | | | |
| | 426 | | 741 | | C.D. = 14,5% | |

(1) Source: Danvoye et Goulet (1972)
(2) Gérance: cadre moyen et supérieur

TABLEAU 12 : CLIENTELE INSCRITE A TEMPS COMPLET ET A TEMPS PARTIEL SELON L'OCCUPATION DU PERE A L'UNIVERSITE DE MONTREAL EN 1969 ET A L'UQAM EN 1971.

| | Université de Montréal 1969[1] | UQAM 1971[2] |
|---|---|---|
| Professionnels | 13,6% | 11,0% |
| Cadres supérieurs et moyens | 8,5% | 8,5% |
| Semi-professionnels | 2,2% | 5,6% |
| Petits administrateurs | 22,3% | 19,2% |
| Cols blancs | 10,0% | 11,7% |
| Ouvriers spécialisés | 20,8% | 23,5% |
| Ouvriers semi-spécialisés | 7,9% | 7,5% |
| Ouvriers non-spécialisés | 7,9% | 8,2% |
| Agriculteurs | 6,6% | 4,7% |
| TOTAL | 99,8% | 99,9% |
| | 668 | 426 |

C.D. 8,1%

(1) Gousse et Héon (1969)
(2) Danvoye et Goulet (1972)

TABLEAU 13: CLIENTELE INSCRITE A TEMPS PLEIN SELON L'OCCUPATION DU PERE A L'UNIVERSITE DE MONTREAL ET A L'UQAM EN 1978

| | Université de Montréal[1] | UQAM |
|---|---|---|
| Professionnels | 16,6% | 8,9% |
| Cadres supérieurs et moyens | 27,9% (44,5) | 12,5% (21,4) |
| Semi-professionnels | 7,7% | 4,6% |
| Petits administrateurs | 13,3% (21,0) | 20,8% (25,4) |
| Cols blancs | 6,6% | 4,6% |
| Ouvriers spécialisés | 16,1% (22,7) | 18,7% (23,3) |
| Ouvriers semi-spécialisés | 6,6% | 10,7% |
| Ouvriers non-spécialisés | 3,5% (11,1) | 15,3% (26,0) |
| Agriculteurs | 1,7% | 4,0% |
| TOTAL | 100,0%<br>19 304* | 100,0%<br>327 |

C.D. = 28,3%

*Données pondérées
(1) Source: Dandurand et Fournier (1979)

TABLEAU 14: CLIENTELES INSCRITES A TEMPS COMPLET SELON L'OCCUPATION DU PERE A L'UQAM, A L'UQTR, A L'UQAC, A L'UQAR ET AU CEUOQ EN 1978.

| | UQAM | UQTR | UQAC | UQAR | CEUOQ-HULL | CEUOQ-ROUYN |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Professionnels | 8,9% | 6,6% | 5,9% | 2,0% | | |
| Cadres supérieurs et moyens | 12,5% | 8,2% | 7,8% | 16,3% | 20,0% | |
| Semi-professionnels | 4,6% | 3,3% | 4,9% | 6,1% | | |
| Petits administrateurs | 20,8% | 16,4% | 14,7% | 10,2% | 8,0% | 23,5% |
| Cols blancs | 4,6% | 4,9% | 3,9% | | 8,0% | |
| Ouvriers spécialisés | 18,7% | 29,0% | 33,3% | 26,5% | 24,0% | 23,5% |
| Ouvriers semi-spécialisés | 0,7% | 6,0% | 8,8% | 8,2% | 12,0% | 23,5% |
| Ouvriers non-spécialisés | 15,3% | 15,3% | 18,6% | 16,3% | 20,0% | 23,5% |
| Agriculteurs | 4,0% | 10,4% | 2,0% | 14,3% | 8,0% | 5,9% |
| TOTAL | 100,0%<br>327 | 100,0%<br>183 | 100,0%<br>102 | 100,0%<br>49 | 100,0%<br>25 | 100,0%<br>17 |

ANNEXE 2

# LES DONNEES UTILISEES: QUALITE ET LIMITES

La plus grande partie des données utilisées dans cette présentation proviennent de sondages effectués entre 1962 et 1978 à partir d'échantillons probabilistes tirés sur la population qui fréquentait alors les universités québécoises. La qualité des informations que nous empruntons à ces études est comparable d'un sondage à un autre. Seule la taille des échantillons peut faire varier quelque peu les limites de significativité des statistiques, ce dont nous tiendrons compte dans notre analyse en utilisant des seuils de signification conservateurs.

Afin d'établir une correspondance entre chacun des sondages nous avons utilisé, pour l' occupation du père de l'étudiant, une classification unique en 9 points qui est celle utilisée par Brazeau et collab. (1962) pour leur sondage auprès des clientèles des universités francophones. Cependant comme le sondage de Dandurand et Fournier (1979) n'utilisait pas cette classification, nous avons dû établir une correspondance de leur catégorisation à celle utilisée dans les autres sondages[1].

Enfin, la plus grande partie des informations tirées de ces sondages (sauf lorsqu'indication de notre part) ne seront traitées que pour les étudiants réguliers à temps complet parce que l'étude Brazeau et collab. (1962) qui est centrale dans notre analyse ne concernait que cette fraction de la clientèle universitaire.

(1) On trouvera, en annexe, les détails des deux classifications concernées ainsi que la grille d'équivalence que nous avons utilisée.

Pour ce qui est des autres données que nous utiliserons, elles sont pour la plus part tirées de documents produits par Statistique Canada. La qualité de ces informations est garantie par la rigueur de leur collecte. Quant aux limites qu'elles peuvent comporter, celles-ci ne s'exprimeront que spécifiquement à travers les compilations auxquelles nous avons procédé. C'est la raison pour laquelle nous signalerons ces limites, si cela est pertinent, à mesure que nous utiliserons ces données.

ANNEXE 3

# LES INSTRUMENTS D'ANALYSE

Pour les fins de notre exposé, nous utilisons les pourcentages pour comparer des catégories et les coefficients de dissimilarité pour comparer des distributions complètes entre deux sous-ensembles.

Le coefficient de dissimilarite (C.D.) nous permet, entre autres, de comparer les distributions de pourcentage de chacune des universités pour l'occupation du père des étudiants selon ses diverses catégorisations. Plus précisément, ils nous renseignent sur les écarts entre deux distributions puisqu'ils représentent le pourcentage d'individus de l'un ou l'autre groupe qu'il faudrait déplacer pour observer des distributions identiques sur une variable donnée. Mathématiquement, il s'exprime ainsi:

$$C.D. = \sum \left| \frac{fi_1 - fi_2}{2} \right|$$

Où fij
est: la fréquence de la catégorie i pour la distribution j,
Le coefficient de dissimilarité est la sommation en valeur absolue des différences entre les distributions divisée par deux. Il varie théoriquement de 0 à 100%.

Exemples: 1. C.D.=100%

| | Distribution 1 | Distribution 2 | Différence absolue |
|---|---|---|---|
| | 0% | 100% | 100 |
| | 15% | 0% | 15 |
| | 60% | 0% | 60 |
| | 25% | 0% | 25 |
| Total | 100% | 100% | 200 |

C.D. = Somme des différences absolues /2

i.e. = 200/2 = 100%

II C.D. = 0%

| | Distribution 1 | Distribution 2 | Différence absolue |
|---|---|---|---|
| | 0% | 0% | 0 |
| | 15% | 15% | 0 |
| | 60% | 60% | 0 |
| | 25% | 25% | 0 |
| Total | 100% | 100% | 0 |

C.D. = 0/2 = 0%

Enfin, pour évaluer la croissance relative entre deux valeurs absolues du temps 1 au temps 2 nous utilisons le facteur de croissance (F.C.) qui est tout simplement le nombre de fois qu'une valeur absolue évaluée au temps 1 est contenue dans la valeur absolue évaluée au temps 2.

$$F.C. = \frac{Nt2}{Nt1}$$

où Nt1 valeur absolue au temps 1
Nt2 valeur absolue au temps 2

Ces instruments ont été retenus parce que tout en représentant adéquatement les traits essentiels de la situation et permettant de surcroît de les chiffrer, ils ont une signification immédiate, intuitivement facile à interpréter.

ANNEXE 4

# CORRESPONDANCE: CLASSIFICATION BRAZEAU/ CLASSIFICATION DANDURAND ET FOURNIER

Correspondance: Classification BRAZEAU/Classification DANDURAND ET FOURNIER

| BRAZEAU | DANDURAND ET FOURNIER |
|---|---|
| 1- Professionnels | 30- Professions libérales et pratique en cabinet<br>31- Professions scientifiques et techniques |
| 2- Gérance et administration | 01- Haute administration, secteur public<br>02- Haute administration, secteur privé<br>03- Autres cadres supérieurs<br>05- Propriété et administration de PME<br>10- Cadres moyens, secteur public<br>11- Cadres moyens, secteur privé<br>12- Autres cadres intermédiaires |
| 3- Semi-professionnels | 36- Enseignement (primaire et secondaire)<br>35- Semi-professions et techniciens cols blancs |
| 4- Petits administrateurs | 15- Agents administratifs commerce et services<br>20- Petits propriétaires et artisans/travailleurs indépendants<br>41- Superviseurs de cols blancs<br>51- Surveillants dans les services |
| 5- Cols blancs et employés de bureau | 40- Employés ou cols blancs<br>42- Cols blancs |
| 6- Spécialisés | 52- Services spécialisés<br>61- Superviseurs de cols bleus<br>62- Ouvriers spécialisés |
| 7- Semi-spécialisés | 53- Semi-spécialisés (services)<br>63- Semi-spécialisés (cols bleus) |
| 8- Non-spécialisés | 54- Non-spécialisés (services)<br>64- Non-spécialisés (cols bleus) |
| 9- Agriculteurs | 25- Cultivateurs, fermiers, éleveurs |
| 10- Inconnus et autres | 70 et plus |

ANNEXE 5

DETAIL DU CODE DES OCCUPATIONS:
ENQUETE BRAZEAU ET COLLAB. (1962)

## OCCUPATIONS

0- Inconnues, indéterminées

1- Professionnels

2- Gérance et Administration

3- Semi-professionnels

4- Petite administration et petit commerce

5- Employés de bureau et assimilés

6- Spécialisés

7- Semi-spécialisés

8- Journaliers et non-spécialisés

9- Cultivateurs

-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.

1- Professionnels

Actuaire, artiste, architecte, avocat, agronome

Biologiste

Chirurgien, chimiste, comptable agréé, chanteur 1ère classe

Dentiste

Etudiant (université)

Ingénieur

Juge

Médecin, musicien 1ère classe

Notaire

Opticien, optométriste

Professeur d'université, collège classique

Peintre.

2- Gérance et administration

Chef de service ou départemental (gouvernement)

Chef de bureau, contracteur

Député

Entrepreneur

Gérant de ville, gérant d'entreprise industrielle, de grand magasin, d'hôtel, de grand restaurant, gérant de banque, société de prêts.

Haut poste dans un syndicat

Industriel

Ministre, sous-ministre

Officiers (armée) (police)

Surintendant de compagnie.

....

3- Semi-professionnels

Annonceur T.V., radio

Editeur

Garde-malade

Hôtesse de l'air

Inspecteur (d'écoles), principal d'école

Journaliste

Musicien (hobby)

Professeur (primaire), photographe professionnel

Rédacteur

Scripteur

Sportif professionnel

Technicienne en laboratoire

Travailleuse sociale.

4- Petit administrateur

Administrateur de propriété, archiviste

Agent de compagnie, agent d'assurance, ajusteur d'assurance, agent d'immeuble. Acheteur (ville de Montréal), agent de publicité

Agent d'immigration

Barbier (à son compte)

Commis spécialisé, comptable, chef de gare, capitaine de goélette, contracteur (petit), commerçant, commis voyageur, controleur des prix, chef de section.

Detective

Entrepreneur (petit) dans un métier, (plombier, électricien)
Entrepreneur (petit) dans l'alimentation (boucher, boulanger)
Employé civil (mais pas commis de bureau)
Econome

Gérant de magasin, de restaurant, garagiste

Inspecteur, instructeur

"Jobber dans le bois

Leader

Marchand, maître d'hôtel, métier

Officiers de placement, organisateur de syndicat

Publiciste, propagandiste, propriétaire, petit administrateur

Restaurateur, représentant, régistrateur

Sous-officier (armée) (police) (pompier), secrétaire de municipalité, ou de commission scolaire, superviseur

Vérificateur.

5- Collets blancs, employés de bureau

Commis, commis de bureau, commis de banque, classeur, caissier, commis de magasin, compteur, classificateur, correcteur d'épreuves, collecteur. Comptable non C.A.

Décorateur, dessinateur de patron - Douanier, dessinateur (industriel ou autre) patroniste

Evaluateur

Greffier

Huissier

Mesureur, maître de poste - Mesureur de bois

Opératrice (campagne)

Photographe, publiciste - Percepteur de pont

Secrétaire, sténo, store-keeper, surveillant de bureau de poste

Télégraphiste, téléphoniste, télétypiste, lithographe, - Time study

Vendeur, visiteuse sociale

6- Spécialisés (carte de compétence + contremaître)

Assistant-contremaître, aide-technicien, agent des signaux, assembleur, Accordeur de piano.
Briqueteur, boucher, boulanger, bijoutier, beurrier, barbier, bloqueur,

Contremaître, cordonnier, chaudronnier, chauffeur de locomotive, contrôleur, couturière, coiffeuse, croque-mort, cuisinier, cardeur, chauffeur de moulin, cuit le bain, cuviste.

Débosseur

Examinateur, électricien, étalagiste, ébéniste

Forgeron, ferblantier, fileur, fleuriste

Graveur - Horloger

Inspecteur, imprimeur, ingénieur de train, ingénieur stationnaire (fournaise) intendant.

Lettreur

Menuisier, mécanicien, mouleur, modiste, monteur, machiniste, 1er maître de goélette, mécanicien-opticien, maçon, météorologiste

Orfèvre

Platrier, peintre, plombier, "paper maker", plaquer, pressier, patissier, Pilote de navire, pilote d'avion, pipe fitter, pompier, policier sans grade, papetier, playmasteur, pointeur, platteur

Relieur, riveur, - Soudeur, surveillant, serrurier

Technicien, tailleur de pierre, tisserand, tricoteur, tailleur, tourneur, travailleur de cuir, typographe, tanneur, technicien de T.V., teinturier.

Vérificateur, vitrier

Veldeur

7- Semi-spécialisés

Assembleur, apiculteur, arpenteur, agent de signaux.

Bar tender, bucheron, batteur (moulin à bois)

Conducteur de camions, auto, taxi, autobus, tramway, tracteur, pelle mécanique, couvreur, carman, chaloupier, chantre (messe), chauffeur (camionneur), conducteur (chemin de fer)

Démolisseur, draveur, dispatcher - Encadreur, éleveur (animaux)

Facteur, finisseur (papier) - Garde-feu, garde-forestier, gantière

Huileur, Hoistman (mines) - Instrumentiste - Jardinier

Livreur de lait, de bière, latter, lightman

Navigateur, nettoyeur (de mine) - Opérateur, opératrice, outilleur

Pêcheur, presseur (manufacture), planneur, polisseur de marbre, photographe amateur, paysagiste, prospecteur, postillon, polisseur

Rembourreur

Soldats, sacristain, saleur de peau, scieur, switch man.

8- Non-spécialisés

Aide-fermier, aide-garde-malade, aide-qu.ch., apprentis,

Bell boy, balayeur

Concierge, coupeur de tourbe, cantonnier, cheminot

Débardeur, dairy-man

Employé de buanderie, emballeur, expéditeur, entretien des rues, entretien des maisons (femme de ménage), embouteilleur, encanteur.

Fossoyeur

Garçon de table, d'ascenseur, gardien, gardienne d'enfants.

Helper

Infirmier (non spécialisé)

Journalier

Livreur, laveur de vaisselle, laveur d'auto

Messager, manoeuvre

Poseur de tuile, de tapis, planteur de quilles, placier dans un théâtre pelleteur

Serre-frein, surveillant (sports et autres), sectionnaire

Vidangeur

ANNEXE 6

# DETAIL DU CODE DES OCCUPATIONS: ENQUETE DANDURAND ET FOURNIER (1979)

Classification des occupations

Regroupement des occupations

1) Cadres supérieurs (codes 01 à 05)

Comprend: haute administration des secteurs public et privé, propriété et administration des petites et moyennes entreprises

2) Cadres moyens (codes 10 à 15)

Comprend: cadres moyens des secteurs public et privé, agents administratifs, commerce et services

3) Professionnels (codes 30 à 36)

Comprend: professions libérales et pratique en cabinet, professions scientifiques et techniques, autres professions, semi-professions et techniciens, cols blancs, enseignement

4) Petits propriétaires (codes 20 à 25)

Comprend: petits propriétaires (moins de 10 employés), artisans, travailleurs indépendants, cultivateurs, fermiers, éleveurs

5) Cols blancs

Comprend: employés ou cols blancs, superviseurs de cols blancs dans industrie, commerce, finance, gouvernement, employés des services, surveillants, employés spécialisés, semi-spécialisés, non spécialisés

6) Cols bleus (codes 60 à 64)

Comprend: superviseurs de cols bleus, ouvriers spécialisés, semi-spécialisés, non spécialisés

7) Autres (codes 70 à 98)

Comprend: sans emploi, étudiant, rentier, ménagère, emplois universitaires, ne sait pas, non réponse

Additif No. 2

CODIFICATION DES OCCUPATIONS

01 Haute administration secteur public (gestion)

Gouvernements municipal
provincial
fédéral

Entreprises para gouvernementales et sociétés de la Couronne
Armée et police: Officiers supérieurs

Ex: Membres du corps législatif (prov. et féd.)

Administration gouvernementale: sous-ministre, directeur général, directeur de région (services sociaux, santé, services techniques, commerciaux, génie, etc.)

Poste de direction centrale syndicale.

Administration secteur éducation (directeur de CEGEP, directeur Education permanente, directeur d'un grand service dans une université, etc.)

Directeur financier

02 Haute administration secteur privé

Grandes entreprises (industrie, grand commerce, finance) souvent à capital-actions; 100 à 200 personnes au minimum.

Ex: de cadres supérieurs: président-directeur général, vérificateur-comptable, banquier, administrateur, trésorier, directeur régional, directeur des opérations, gérant d'un grand magasin ou hôtel, éditeur de journaux, analyste financier et directeur financier, directeur des relations de travail, du personnel, des ventes et de la publicité, des achats, directeur d'exploitation (transports et communications).

03 Autres (cadres supérieurs) mais non spécifiés

05 Propriété et administration (gestion) de petites et moyennes entreprises PME

Gros commerces et entreprises employant au moins de 10 à 20 personnes.

Ex: Propriétaire-directeur général, producteur et directeur de production (théâtre, cinéma), importateur, exportateur, manufacturier (sans précision), manufacturier de confection, gros entrepreneur en construction, directeur de maison de courtage en immeubles et en valeurs, directeur (coordination)

des opérations, directeur des ventes ou des achats, directeur de production.

Editeurs. (livres).

10 Cadres moyens secteur public

Cadres fonctionnaires. Position d'autorité ou travail d'administration. Gestion et commercialisation de niveau intermédiaire.

Ex: Gestion de service, de division, de bureau, chef de service d'une centrale syndicale, gérant de ville, chef de police d'une municipalité, inspecteur d'école, directeur d'école, comptable, agent de personnel, chef instructeur, chef de la formation, officiers dans l'armée, inspecteur de police, etc.

11 Cadres moyens secteur privé

Position d'autorité ou travail d'administration, gestion ou commercialisation de niveau intermédiaire.

Ex: Gérant de succursale, gérant de banque, de société de prêts, de grand garage, rédacteur en chef, comptable, agent de personnel, chef instructeur, chef de la formation, surintendant de production, surintendant de chantier, etc.

12 Autres cadres intermédiaires non spécifiés

15 Agents administratifs commerce et services

Travail administratif de niveau semi-autonome

Ex: Agent d'assurance, agent immobilier, agent de voyage, agent de publicité, acheteur (commerce de gros et détail), représentant de commerce, etc.

20 Petits propriétaires et artisans/travailleurs indépendant: (moins de 10 personnes).

Ex: Restaurateur, entrepreneurs de pompes funèbres, garagiste, boucher, épicier, boulanger, électricien, plombier, etc.
Cordonnier, tailleur, joaillier, etc.

25 Cultivateurs, fermiers, éleveurs

30 Professions libérales et pratique en cabinet (services)

Ex: Avocats, notaires, juges et magistrats.
Ministres des cultes.
Médecin, dentiste, vétérinaire, pharmacien, optométriste, ingénieur-conseil, chiropraticien, architecte, comptable agréé.

31 Professions scientifiques et techniques

Fonction conseil; embauchés par des organisations.

Ex: Actuaire, analyste des systèmes, économiste, psychologue, démographe, sociologue, informaticien, chimiste, géologue, agronome, architecte, ingénieur (sans précision), météorologue, physicien, etc.

Professeur niveau universitaire et collégial.

35 Autres professions, semi professions et techniciens cols blancs

(Services, santé, loisirs, communications)

Ex: Travailleurs sociaux, agents de bien-être...

Bibliothécaires, archivistes...

Technicien dentaire, infirmière diplômée, technicien en laboratoire, physiothérapeute, diététicien, etc.

Dessinateur industriel (arch. et génie), pilote d'avions, etc.

Dessinateur-modéliste et décorateur, photographe, musicien, écrivain, rédacteur, artiste, comédien, illustrateur, journaliste, traducteur, etc.

Policier.

36 Enseignement (niveaux primaire et secondaire)

Ex: Instituteur, professeur d'école secondaire, professeur d'enseignement technique ou spécialisé.

41 Superviseurs de cols blancs

Ex: Surveillants (livres et comptabilité), pour machines de bureau et de traitement de données (keypunch, pool de dactylo, préparation de la paye, etc.), chef de secrétariat.

Surveillants de bibliothèque, de préposés à la réception, de petits employés de commerce (gérant des branches chez Steinberg), gérant des inventaires, etc.

Paiemaître, organisateur de syndicat.

42 Cols blancs

Ex: Secrétaire et sténo.

Dactylo, commis, réceptionniste, téléphoniste, employés de bureau en général commis-comptable, douanier, greffier, évaluateur, télégraphiste.

Caissière, commis-vendeur, vendeur ambulant.

Facteur et employés des postes.

51 Surveillants dans les services

Ex: -Dans le domaine des soins; ex: surveillante dans un hôpital.

-Inspecteur répartiteurs autobus, sous-officier dans l'armée, chef de gare.

52 Services spécialisés

Ex: Boucher, boulanger, pâtissier, bijoutier, barbier, coiffeuse, croquemort, embaumeur,cuisinier, fleuriste, modiste, soldat, pompier, tailleur, garde-chasse, garde-forestier.

53 Semi-spécialisés

Ex: Bar tender, conducteur de taxi, autobus, métro, livreur-chauffeur, chantre, livreur de lait, de bière, sacristain.

54 Non-spécialisés

Ex: Aide garde malade, balayeur, femme de ménage, concierge, homme d'entretien, chasseur d'hôtel, emballeur, expéditeur, buandier, étiquetteur, garçon de table, serveur.

61 Superviseurs de cols bleus

Ex: Contremaîtres, dispatchers, inspecteur; surveillants et contremaîtres dans l'industrie (sans précision). Inspecteur de voirie, essayeur dans l'industrie.

62 Ouvriers spécialisés

Ex: Electriciens, électroniciens, réparateur Radio-TV, mécaniciens (auto, avions, industrie, machines de bureau et commerce), installation et réparation pour communication par fil.

Relieur, soudeur, serrurier, accordeur de piano, horloger, imprimeur, briqueteur, chaudronnier, couturière, cardeur, chauffeur de locomotives, débosseur, ébéniste, forgeron, ferblantier, fileur, graveur, horloger, ingénieur stationnaire (fournaise), lettreur, menuisier, mécanicien, mouleur, machiniste,

premier maître de goélette, maçon, orfèvre, plâtrier, peintre, plombier, pilote de navire, pipe-filter (ajusteur de tuyaux), tisserand, tricoteur, typographe.

63 Semi-spécialisés

Ex: Tanneur, teinturier, vitrier, fourreur, apiculteur, arpenteur, bucherons, batteur à moulin à bois, conducteur de camion, tracteur, pelle mécanique, courreur, chaloupier, démolisseur, draveur, jardinier, navigateur, opérateur, opératrice, outilleur, pêcheur, presseur, polisseur, paysagiste, prospecteur, rembourreur, saleur de peau, scieur, ouvrier de la chaussure.

64 Non-spécialisés

(secteur construction, manufacturier)

Ex: Manoeuvres, journaliers, aide fermiers, coupeur de tourbe, cantonnier, cheminot, débardeur, embouteilleur, fossoyeur.

Projet #247

Codes des emplois

Codes résiduels:

70. Sans emploi - sans occupation

71. Chômeur

72. Etudiant

73. Rentier - Invalide

74. Ménagère

97. N.S.P.

98. N.R. ou Refus

00. N.A.P.